

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'action et des comptes publics

Arrêté du 30 avril 2026 fixant la composition de la commission de sélection et désignant les psychologues et examinateurs suppléants pour le recrutement des bénéficiaires du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre de catégorie B dans le grade de contrôleur de 2^e classe des douanes et droits indirects, organisé au titre de l'année 2026

Le ministre de l'action et des comptes publics,

- VU le code général de la fonction publique, notamment l'article L326-1 ;
- VU le code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, notamment ses articles L241-1 et suivants, et R 242-1 et suivants ;
- VU le décret n° 95-380 du 10 avril 1995 modifié fixant le statut particulier du corps des contrôleurs des douanes et droits indirects ;
- VU l'arrêté du 29 juillet 2025 autorisant l'ouverture de concours pour le recrutement de contrôleurs des douanes et droits indirects au titre de l'année 2026 ;
- VU l'arrêté du 14 novembre 2025 fixant le nombre de places offertes aux concours ouverts pour le recrutement de contrôleurs des douanes et droits indirects au titre de l'année 2026,

A R R Ê T E :

Article 1^{er} : Monsieur REYNAUD Philippe, administrateur supérieur des douanes et droits indirects, est désigné président de la commission de sélection pour le recrutement de contrôleurs des douanes et droits indirects par le biais des emplois réservés, organisé au titre de l'année 2026.

En cas d'empêchement du président, un suppléant sera désigné parmi les membres de la commission de sélection nommés à l'article 2 ci-dessous.

Article 2 : Sont nommés membres de la commission de sélection :

M.	AUNAVE-GAVANT	Charles	Inspecteur régional de 3 ^e classe
Mme	DIDIER DE SAINT-AMAND	Alix	Inspectrice principale de 2 ^e classe
Mme	MARCHAL	Carole	Attachée d'administration

En cas d'indisponibilité d'un ou plusieurs membres de la commission, il pourra être fait appel à un ou plusieurs membres suppléants nommés à l'article 4.

Article 3 : Sont nommés psychologues :

M.	GARNIER	Randy	Contractuel DGDDI catégorie A
Mme	GAYTTÉ-NOGARÉ	Christelle	Contractuelle DGDDI catégorie A
Mme	HOSSAIN	Rezowana	Contractuelle DGDDI catégorie A
Mme	LE FLOCH	Caroline	Contractuelle DGDDI catégorie A

Article 4 : Sont nommés membres suppléants de la commission :

M.	BERKANE	Benjamin	Inspecteur principal de 2° classe
M.	FALCHUN	Bernard	Chef des services administratifs de 2° catégorie
Mme	ROUSSEAU-BILLY	Émilie	Inspectrice régionale de 2° classe

Article 5 : Le directeur national du recrutement et de la formation professionnelle est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 30 avril 2026.

Pour le ministre et par délégation :

L'inspecteur principal de 1^{re} classe,
Adjoint à la cheffe du bureau RH2,



S. ROUMEAU